

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

DÉVOTION AU SAINT ROSAIRE.— ROME, bref de Léon XIII au recteur de l'université de Louvain ; l'hôpital de Ste Marthe ; la fête St Joachim à Rome. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE : nomination ecclésiastique par Mgr de Montréal ; ordination au collège de Joliette ordination à l'église paroissiale de Berthier ; ordination chez les sœurs de la M ricorde ; circulaire de S. G Mgr de



### SOMMAIRE

Montréal ; messe du Saint-Esprit à la Cathédrale ; ordination à Nicolet ;—LE 4 OCTOBRE EN FRANCE.— FUTUR CONGRÈS CATHOLIQUE ANGLAIS.— SUPPLIQUE D'UNE SOCIÉTÉ PROTESTANTE AU SOUVERAIN PONTIFE.—MORT DE MGR FORCADE, archevêque d'Aix.—LE CHAPITRE GÉNÉRAL DES FRÈRES PRÊCHEURS à Louvain, Belgique. LE VIEUX MUSICIEN par Marthe Lachèse (suite)—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

DIMANCHE, 11	OCT.—Saint-Constant.
MARDI, 13	“ —Saint-Edouard.
JEUDI, 15	“ —Saint-Joseph du Lac.
SAMEDI, 17	“ —Mont Saint Marie.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE, 11	OCT. —20 <sup>me</sup> Dimanche après la Pentecôte. MATERNITÉ, dble. mj.; ornements: blancs.
Lundi, 12	“ —De la Férie, ornements: verts.
Mardi, 13	“ —St EDOUARD, C., semi, ornements blancs.
Mercredi, 14	“ —St CALIXTE, P. M., double, orn. rouges.
Jeudi, 15	“ —STE THÉRÈSE, VVE; double, orn. blancs.
Vendredi, 16	“ —DE LA FÉRIE, ornements vers.
Samedi, 17	“ —STE HEDWIGE, Vve; semid, orn. blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**CATHÉDRALE.**—Mardi 13 à 7 h. messe basse célébrée par Mgr de Montréal à l'occasion de la fête de St Edouard, son patron.

**NOTRE-DAME**—Dimanche 11 Mgr de Montréal assistera à la grand'messe le matin et présidera à la procession dans l'après-midi.

**SAINTE-THÉRÈSE.**—Jeudi 15, bénédiction de la première pierre de l'église et du cimetière, par Mgr de Montréal.

**SAINTE-RÉGIS.**—Samedi 17, bénédiction des cloches par Mgr de Montréal.

---

*Dimanche 11.*—Solennité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Placide et Saint-Bruno.

---

Lundi, à 10 h. a. m., le clergé du diocèse se réunira à l'Evêché pour présenter ses hommages à Mgr de Montréal, à l'occasion de sa fête.

## LA DÉVOTION AU SAINT-ROSAIRE.

Dans l'Encyclique *Supremi apostolatus* du 1er septembre 1883, Sa Sainteté Léon XIII s'exprime ainsi :

“ On vit toujours les catholiques s'empressez, et ils le firent solennellement, de se réfugier sous l'égide de Marie et s'abandonner à sa maternelle bonté dans ces temps troublés et dans les circonstances périlleuses ; et c'est la preuve éclatante que l'Eglise catholique a toujours mis et avec raison en la mère de Dieu, toute sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge exempte de la souillure originelle, choisie pour être la mère de Dieu et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain ; jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance, que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent en espérer une semblable. Aussi, puisqu'il lui est doux et agréable par dessus toute chose, d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent ; il n'est pas douteux qu'elle ne veuille et pour ainsi dire qu'elle ne s'empresse, d'accueillir les vœux que lui adressera l'Eglise universelle. ”

Parmi les moyens les plus efficaces de nous concilier les faveurs de Marie, il faut assurément compter le Rosaire. Depuis son institution, les Souverains Pontifes n'ont cessé de proclamer son excellence. Urbain IV a attesté que chaque jour le Rosaire procurait des avantages aux chrétiens ; Sixte IV dit que cette prière est particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde ; Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiques et les hérésies. Selon Grégoire XIII le Rosaire a été institué par saint Dominique, pour appaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la sainte Vierge. Enfin Sa Sainteté Léon XIII qui, pour la seconde fois, dans l'Encyclique *superiore anno* avait convié les fidèles du monde entier aux pieds des autels de Marie, afin d'obtenir son assistance pour l'Eglise menacée, vient de nouveau de recommander la dévotion au Rosaire en y consacrant le mois d'octobre.

C'est une dévotion excellente, car elle est à la fois une méditation et une prière ; une méditation, car les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif ; une prière, car la salutation angélique et l'oraison dominicale s'y trouvent entremêlées et comme entrelacées. Jamais nous ne pensons plus utilement à Dieu que lorsque nous méditons sur les mystères du Rosaire qui ont pour objet les mystères de la vie, de la mort et de la gloire de Jésus-Christ ; jamais nous ne parlons à Dieu plus efficacement que lorsque nous récitons les prières du Rosaire qui sont les plus belles les plus augustes.

Sans parler, en effet, du Symbole des apôtres et de la doxologie sacrée, il y a l'Oraison dominicale et la salutation angélique dont

rien ne pourrait redire la beauté, la douceur, la sublimité et la profondeur.

L'Oraison dominicale, dit saint Cyprien, nous a été donnée par celui-là même qui nous a envoyé le Saint-Esprit ; elle nous a été donnée par celui qui est la vérité même. Oh ! qu'elle est féconde en sa brièveté ! Elle comprend tout ce qu'on peut demander. Qu'elle est puissante en autorité ! Elle est soutenue de tout le mérite de Jésus-Christ. Qu'elle est sainte et judicieuse ! Elle est plutôt une louange de Dieu qu'une exposition de nos besoins. Elle est l'abrégé de l'Evangile, qui lui-même est un résumé divin de toutes les vérités ; *Breviarium Evangelii*.

Par la récitation de la salutation angélique, nous honorons la Vierge, celle que Dieu a tant honorée ; nous l'appelons " Mère de Dieu ", quel plus bel éloge ? Nous la conjurons de " prier pour nous ". Pouvons nous choisir une avocate plus tendre et plus puissante en même temps ? Nous la prions d'intercéder pour nous " maintenant et à l'heure de notre mort ". N'avons-nous pas besoin, en effet, à chaque instant, de grâces particulières et surtout à cette heure dangereuse où nous allons paraître devant son Divin Fils, notre juge. Quand à la répétition de cette prière qui pourrait s'en plaindre. L'amour n'a qu'un mot, a-t-on justement fait observer, et, en le redisant sans cesse, il ne se répète jamais.

Historiquement l'efficacité de la prière du saint Rosaire est surabondamment prouvée : Notre Saint-Père Léon XIII le constate dans l'Encyclique *Supremi apostolatus* :

" Aucun de vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apportés à la sainte Eglise de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques Albigeois qui, enfantés par la secte des derniers Manichéens, ont inondé le midi de la France et tous les autres pays du monde Latin de leurs péricieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient partout leur domination par le meurtre et les ruines.

" Contre ce fléau, Dieu suscita, dans sa miséricorde, l'illustre père et fondateur de l'Ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Eglise catholique, animé de l'esprit d'en haut : non avec la violence et les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint-Rosaire, que le premier, il fit connaître et que ses enfants ont portée aux quatre coins du monde. Il prévoyait en effet, par une inspiration divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis, confondrait leur audace et leur folle impiété. Et c'est ce qu'en effet justifia l'événement. Grâce à cette nouvelle manière de prier, accueillie et mise régulièrement en pratique par l'institution de l'ordre du saint Père Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde commencèrent à reprendre racine, et les projets des hérétiques ainsi que leurs artifices à tomber en ruines. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés furent

ramenés à la voie droite et la fureur des impies fut refrénée par les armées catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force.

“ L’efficacité et la puissance de cette prière furent aussi expérimentées au seizième siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d’imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l’Europe. A cette époque, le Souverain-Pontife Saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s’attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la Toute-Puissante Mère de Dieu, en l’implorant par la récitation du Rosaire. Un grand spectacle fut offert en ces jours à la terre et aux Cieux, et rallia tous les esprits, persuada tous les cœurs. Les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient sans souci du nombre, aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe ; pendant que ceux qui n’avaient pu les suivre, pieuse armée de suppliants, saluaient Marie, imploraient Marie, par la récitation du Rosaire et demandaient la victoire de ceux qui combattaient

“ Notre-Dame ainsi suppliée exauça leur prière, car l’action navale s’étant engagée auprès des îles Echinades, la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemis.

“ C’est pourquoi le même Saint-Père, en reconnaissance d’un bienfait si grand, voulut qu’une fête en l’honneur de Marie Victorieuse consacra la mémoire de ce combat si glorieux, et Grégoire XIII inaugura cette fête sous le titre du Saint-Rosaire.

“ De même, dans le dernier siècle, d’importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la sainte Vierge Marie et avec la clôture des prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire ”.

Les ennemis de la sainte Eglise l’attaquent aujourd’hui avec au moins autant d’acharnement qu’au temps de saint Dominique. Le chef suprême a perdu ses états et est prisonnier dans sa demeure, dans certains pays les institutions fondamentales de l’Eglise sont combattues ou entravées, dans d’autres des milliers de chrétiens subissent d’atroces persécutions et sont même martyrisés en haine de leur foi, la piété, la moralité publique, la foi elle-même, principe de toutes les vertus, sont presque partout, menacé des plus grands périls. A ces maux, comme autrefois, opposons un remède, suprême ; le Rosaire.

Acceptons l’arme que nous offre le Souverain-Pontife ; usons-en vaillamment, ardemment ; et nous triompherons : Prions donc par le Rosaire, méditons par le Rosaire, transformons notre vie par le Rosaire.

## ROME

Le Très Saint Père a adressé un bref à Mgr Pieraerts, recteur de l'Université catholique de Louvain, pour le féliciter de l'impulsion donnée en cette célèbre école, à l'étude des doctrines de saint Thomas d'Aquin. Léon XIII s'exprime ainsi :

“ Nous faisons des vœux, cher fils, pour que cet asile des sciences produise en plus grand nombre, de jour en jour, d'excellents disciples, et que sa gloire prenne d'heureux accroissements pour le bien de l'Eglise et pour l'avantage de la société civile. D'autre part, afin de confirmer et d'assurer à jamais votre zèle à tous pour les sages enseignements du Docteur Angélique et votre vénération pour les saints exemples de vertus qu'il a laissés, Nous envoyons en présent à votre université Notre portrait, exécuté dans Notre ville de Rome à l'occasion où, accédant aux vœux de beaucoup d'évêques et de fidèles, Nous avons, par un décret pontifical, déclaré ce saint : patron des hautes études. ”

— Nous avons déjà annoncé que Sa Sainteté dont la générosité et la charité sont inépuisables, faisait installer un hôpital pour les cholériques. Voici ce qu'en dit le *Fanfulla* journal italien peu suspect :

“ Il n'y a pas à dire, les 200 malades qui seront installés au lazaret de Sainte-Marthe y recevront tous les secours que suggère la science moderne. Le pape peut visiter l'hôpital, en traversant l'église de Saint-Pierre, la sacristie et l'appartement des chanoines. La chapelle de l'hôpital est l'anneau de jonction entre le Vatican et le lazaret. Le pape, s'il le veut, pourra célébrer la messe tous les matins pour les malades, il faut reconnaître que le pape a été vraiment splendide.

“ Les cholériques aussitôt conduits au lazaret, seront placés dans une salle à cristaux opaques, pour y être dépouillés de leurs vêtements, que l'on jette dans le canal de désinfection. Un ascenseur hydraulique dans lequel il y a place pour un lit et pour l'infirmier, et qui s'arrête automatiquement au premier, au deuxième, au troisième ou au quatrième étage, sert ensuite au transport des malades.

“ Les grandes salles sont abolies ; on a adopté pour les malades des chambres bien aérées et murées de tout ce qui peut servir. Dans chacune des chambres pénètre un tuyau par le moyen duquel on obtient la vapeur ou l'eau chaude. La salle de bains (il y en a une à chaque étage) est fort bien disposée.

“ Les malades à l'état algide sont renfermés dans une grande cage en verre, hermétiquement fermée, et là ils peuvent être

soumis à un bain de vapeur. C'est dans l'un des jardins annexés à l'hôpital et recouvert qu'on a placé la grande machine à vapeur de 40 chevaux pour distribuer le colorique à tout l'hôpital.

—La fête de Saint-Joachim patron du Souverain Pontife, a été célébrée, à Rome, avec la plus filiale piété. Son Em. le Cardinal-Vicaire a officié pontificalement, dans l'église de Saint Ignace, au Collège romain, au milieu d'une immense assemblée de fidèles. De nombreuses députations sont venues au Vatican offrir leurs hommages et leurs vœux au Vicaire de Jésus Christ. Le Sacré-Collège des Cardinaux, les divers Collèges de la Prélature, NN. SS. les Archevêques et Evêques présents à Rome, les Supérieurs d'Ordres religieux, les délégués des Sociétés catholiques, les principales familles du Patriciat romain, les chevaliers de l'Ordre de Malte et les officiers des Gardes-d'Honneur du Vatican ont été successivement reçus par le Saint-Père qui a invité ces députations à rester toutes ensemble auprès de lui, en conversation familière, dans sa bibliothèque privée.

Léon XIII a parlé des grandes œuvres que le Saint-Siège a entreprises pour assurer au culte religieux la splendeur qui lui convient, et en particulier des travaux de la nouvelle église du Sacré-Cœur à l'Esquilin et de l'abside de Saint-Jean de Latran. Cette abside monumentale sera terminée et inaugurée en 1886, vers la fête de saint Jean-Baptiste. Léon XIII a également annoncé qu'il ferait mettre la main à la restauration du Baptistère de Constantin et de tout le plafond en bois sculpté et doré de la grande basilique du Latran.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés ; M. H. T. Lécourt, curé de la Longue-Pointe ; M. J. M. Mathieu, curé de Saint-Basile le Grand ; M. N. Bruchési vicaire à Sainte-Brigide.

---

Ordination à Joliette, dans la chapelle du collège, 27 septembre.  
*Diaconat.*—MM. A. Lavigne et L. Vigneault, Montréal.

*Sous-diaconat.*—MM. A. Desrochers, Montréal, et A. Corcoran, C. S. V.

*Ordres-moindres.*—MM. L. Laporte, Montréal, et A. Lesieur, Trois-Rivières.

*Tonsure.*—MM. A. Lippé, J. Richard, A. Perreault, C. Guilbeault, A. Bertrand, F. Pelland, J. Cécyre, I. Cléroux, J. Cabana et J. Duchesneau, Montréal.

---

Ordination à Berthier, église paroissiale 29 septembre.

*Tonsure et ordres-moindres.*—M. A. Lemieux, Montréal.

Ordination dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde 4 octobre  
*Prêtrise.*—Rêvd Père H. Perreault, O. M. I.  
*Sous-diaconat.*—M. A. Lemieux, Montréal.



Sa Grandeur Mgr Fabre a adressé, samedi, la circulaire suivante aux curés de la ville et de la banlieue de Montréal :

{ ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL,  
3 Octobre 1885.

*A Messieurs les Curés de la Ville et de la Banlieue de Montréal.*

Je vous transmets les deux documents ci-joints " *Au public* " et " *Ce que l'expérience nous enseigne sur les effets de la vaccination,* " pour votre enseignement.

Vous jugerez, dans votre prudence, ce que vous pourrez en prendre d'utile, pour ramener le calme au sein de la population.

Prends avec plus de ferveur que jamais, et recommandez aux fidèles, de demander à Dieu la cessation du fléau. Que ce soit notre intention principale dans les exercices de ce mois d'octobre.

Votre tout dévoué serviteur,

† EDOUARD CHS., *Ev. de Montréal.*

Lecture de cette circulaire a été faite au {prône, hier, dans les différentes églises, ainsi que des documents en question dont voici le premier :

### AU PUBLIC.

Il est regrettable qu'une partie, peu nombreuse il est vrai, de la population de Montréal, ait mal compris la nature de la loi ordonnant la vaccination générale, et se soit fait une fausse idée de la manière qui sera adoptée pour la mettre en opération. Quant à la loi, elle n'est qu'une répétition de celle qui est en force en Angleterre, en France, en Allemagne, aux États-Unis, quoiqu'elle n'y soit vigoureusement appliquée qu'en temps d'épidémie. Les statistiques de tous ces pays démontrent à l'évidence que cette loi est humanitaire et bienfaisante. Elle réduit d'abord énormément le danger de prendre la picotte, et la mortalité des vaccinés qui prennent la maladie n'est que de deux par cent, tandis que parmi les non-vaccinés, qui en sont atteints, il en meurt de vingt-cinq à cinquante par cent. La loi a pour but de donner à la petite minorité, qui ignorants ou trompés, refusent la vaccination, les mêmes avantages que la majorité de leurs concitoyens, comme la presque totalité des peuples civilisés, retirent de cette merveilleuse décou-



verte de la science médicale. Son but est de préserver leurs enfants de cette maladie si contagieuse, si dégoûtante et si dangereuse. Son but est de les empêcher de livrer à la mort, par leur négligence, des centaines d'êtres innocents qui ne demandent qu'à vivre ; de leur épargner l'injustice qu'ils commettraient en propageant le fléau, et l'imposant pour ainsi dire à toute la ville ; d'arrêter la misère qui menace de suivre l'épidémie, la faim, le froid, le dénûment des familles privées de leurs moyens d'existence par la ruine du commerce, et le chômage de toutes les industries. Voilà le but de la loi.

Quant à son application sera-t-elle violente, brutale ? Prendra-t-on la mère, les enfants, et les forcera-t-on à se découvrir le bras, sous peine de se faire traîner de suite en cour par la police ? Non. Les citoyens du bureau de santé ont parfaitement confiance dans le bon sens de la population. Ils savent qu'il ne s'agit que de leur exposer avec calme les faits, de raisonner avec eux, de leur démontrer, statistiques en main, l'expérience heureuse qu'ont eue de la vaccine les autres villes, les autres peuples, pour que tous, sans exception, se rendent gaiement à l'évidence. Ils invitent donc d'abord tous ceux qui croient que les citoyens qui composent le bureau de santé n'ont d'autre but que le bien public, et que par leur éducation et leur position, ils sont à même de juger sainement des faits, tous ceux qui croient que l'avis unanime de cent cinquante médecins distingués, doit l'emporter sur celui de quelques praticiens isolés à se porter en foule chez les vaccinateurs publics, où à appeler leur médecin de famille pour les vacciner. Ils invitent les patrons, les chefs d'atelier, les chefs de famille à donner le bon exemple, et à prêcher la croisade contre la picotte, par parole et par action.

Les faits qui démontrent l'efficacité de la vaccination comme préservatif et palliatif sont nombreux, uniformes, irrécusables. Quand presque tous se seront fait volontairement vacciner, la tâche sera facile. Un médecin se présente, le chef de famille n'est pas décidé, la mère hésite : le médecin passe au voisin, ayant peut-être laissé derrière lui quelques feuillets pleins de faits, et de renseignements. Il repasse dans deux ou trois jours. Il reviendra s'il le faut une troisième fois. Durant ce temps-là, la lumière se sera faite dans les esprits. L'expérience des autres, la lecture, la conversation, auront converti les plus récalcitrants. La rue entière, la ville entière aura été vaccinée. Le spectre hideux se retirera. Le commerce reprendra. Les fabriques résonneront de nouveau. La prospérité et le bonheur renaîtront parmi nous. Ce sera la douceur, la charité, le raisonnement, la persuasion qui auront accompli l'œuvre.

L. LABERGE,  
Médecin officier de santé.  
HENRY R. GRAY,  
Président du bureau de santé

Voici maintenant la deuxième pièce, qui a pour titre :

*Ce que l'expérience nous enseigne sur les effets de la vaccination*

En Angleterre, de 1750 à 1800 avant l'adoption générale de la vaccination, 96 personnes mourraient de la picotte dans chaque millier de décès. Après l'introduction de la vaccine, de 1800 à 1810, il y eut 34 décès de la picotte par 1000. De 1840 à 1850, quand la vaccination fut générale, on ne compta que 16 morts de la picotte dans chaque 1000 décès !

En Irlande, avant que la vaccination fut adoptée, de 1830 à 1840, il mourrait 5,800 personnes de la picotte par année. De 1850 à 1860, seulement 1272 par année. En 1864, lorsque la vaccination devint plus générale la picotte n'enleva que 864 victimes ; et en 1866, 187 ; et en 1868, seulement 19 personnes en moururent.

En France, Marseille eut une épidémie de variole en 1825. La population de 40,000 se composait de 30,000 vaccinés, 2,000 variolés, et 8,000 ni vaccinés ni variolés. Des 30,000 vaccinés, 2,000 seulement prirent la picotte, et 20 seulement en moururent, soit 1 par cent. Des 8,000 non vaccinés, 4,000 furent attaqués, et 1,000 furent tués par la picotte, soit 25 par cent. Dans les autres pays de l'Europe, notamment en Allemagne, la mortalité causée par la picotte fut réduite par la vaccination à environ *un vingtième* de ce qu'elle était auparavant.

A Québec en 1874-75, on admit à l'Hôpital de la Marine 181 cas de variole, sur ce nombre 54 avaient été vaccinés ; de ceux-ci, il n'en mourut qu'un seul. De 69 patients non vaccinés, 37 moururent. Les statistiques du Docteur Catellier, médecin de cet hôpital, démontrent que des personnes non vaccinées, atteintes de la picotte, il en mourut 53 par cent ; des cas dont la vaccination est douteuse, 25 par cent ; des personnes bien vaccinées, moins que deux par cent. Depuis 1875, à Québec, tous les enfants sont vaccinés, aussi la picotte y est inconnue.

A Montréal, de 1874 à 1876, il y eut 564 cas de picotte à l'Hôpital, il en mourut 461, sur ce nombre 114 n'avaient pas été vaccinés ; 39 avaient une marque de vaccine ; 8 en avaient deux, pas un ne mourut qui en eût trois ou quatre marques.

Chez les Sœurs Grises de Montréal, où toutes sont vaccinées, ainsi que les enfants sous leurs soins, il n'y a pas eu depuis 12 ans, un seul cas de picotte, malgré que les Sœurs aient souvent été exposées à la prendre en soignant les malades.

A Boston en 1873, une épidémie de variole s'est manifestée. De suite on a proclamé la vaccination obligatoire, 54 médecins se sont mis à l'œuvre pour vacciner tous les citoyens, hommes, femmes et enfants. Dans six semaines, il n'y avait plus à Boston un seul cas de picotte. Le Docteur Durgin nous assure que la mortalité parmi les vaccinés et les non vaccinés, fut dans la portion de 7 parmi les vaccinés, et de 75 parmi les non vaccinés. Il dit que les

citoyens étaient d'accord avec les autorités et préféraient la vaccine à la picotte.

A une assemblée de 150 médecins tenue dans cette ville il y a environ un mois, tous, à l'exception d'un seul, se prononcèrent énergiquement en faveur de la vaccination.

Le docteur Hingston nous assure qu'une revaccination réussie, met absolument à l'abri de la picotte. La vaccination est un préservatif plus certains qu'une attaque précédente de picotte.

La vaccine prend souvent sur des personnes déjà variolées.

Les variolés qui ont une seconde fois la picotte, en meurent plus souvent que les vaccinés.

Si tous les enfants à Montréal, de 3 mois à 5 et 10 ans, étaient vaccinés, la picotte disparaîtrait de la ville dans deux mois, et si l'on continuait la pratique, n'y reviendrait plus.

Il est bon de faire remarquer que la vaccine mise actuellement en usage par les vaccinateurs officiels, est approuvée par le bureau sanitaire provincial, et ne peut produire aucun résultat fâcheux, provenant directement des génisses.

---

Demain dimanche Sa Grandeur Mgr de Montréal assistera à la grand'messe à Notre-Dame et présidera à la procession du saint Rosaire qui n'a pu sortir dimanche dernier par suite du mauvais temps.

Cette procession se rendra à Notre-Dame de Bonsecours en suivant la rue Notre-Dame et rentrera par la rue Saint-Sulpice.

---

Mardi matin a été célébré à la cathédrale la messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des cours de la succursale de l'Université Laval.

Après la messe M. le Recteur et tous les professeurs sont venus se présenter devant l'Evêque pour faire leur profession de foi, telle qu'exigée pour les Institutions catholiques.

Tous les élèves du Grand Séminaire assistaient à la cérémonie.

---

M. l'abbé Pierre Fortin, curé de Saint-Basile le Grand, décédé le 4 octobre 1885 était membre de la société d'une messe.

T. HAREL Ptre, *Chancelier*.

---

Une nouvelle fabrique d'orgues a été récemment fondée à Montréal, 605 rue Sanguinet, par M. A. Pepin, qui fut pendant 30 ans le chef d'atelier de la célèbre fabrique Warren. Voir l'annonce.

---

On lit dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 2 octobre :

"Dimanche dernier a eu lieu, au séminaire de Nicolet, l'ordination de M. Lucien Lavallée, fils de M. Hubert Lavallée, autrefois d'Yamaska, et depuis quelques mois, de notre ville.

"La cérémonie, à laquelle a présidé l'évêque de Nicolet, Sa Grandeur Mgr E. Gravel a été des plus imposantes.

“ La chapelle du Séminaire, qui est pourtant très-vaste, était littéralement remplie. Un grand nombre de prêtres et d'ecclésiastiques, amis des ordinants, étaient présents, ainsi que plusieurs personnes des paroisses environnantes.

“ Les décors de la chapelle étaient splendides et la musique, sous la direction de M. Châtillon, a été vraiment bonne. Il en a été de même du chant.

“ En même temps que M. Lavallée, M. Roberge, frère de M. le curé d'Yamaska, a aussi été fait prêtre.

“ M. l'abbé Lavallée a dit sa première messe en l'église de cette ville hier matin, en présence d'une assistance nombreuse.

“ M. l'abbé Lavallée passera l'année au Séminaire de Nicolet, en qualité de professeur.

“ A l'ordination, M. Lavallée a été assisté par son oncle, M. l'abbé Lasalle, de la cure de Saint-Césaire, et M. Roberge, par son frère, M. le curé d'Yamaska.

### LE 4 OCTOBRE EN FRANCE.

Le télégraphe vient de nous faire connaître le grand succès des conservateurs catholiques aux élections générales en France, le 4 octobre.

Dans 81 départements 165 conservateurs sont élus et 145 républicains ; il reste encore 202 ballotages qui auront lieu le dimanche 18.

Les conservateurs catholiques, qui n'étaient guère que 80 dans l'ancienne chambre, seront au moins 200 dans la nouvelle, soit plus du tiers. Ils tiendront ainsi la balance du pouvoir. La fraction républicaine qui a été la plus écrasée est celle des *opportunistes* qui ont toutes les passions et les haines des radicaux, avec l'hypocrisie en plus.

On peut assigner sûrement plusieurs causes à la victoire des conservateurs : stagnation croissante des affaires, souffrances des classes ouvrières et agricoles, politique coloniale des républicains au pouvoir etc., mais surtout et avant tout la guerre incessante et inique faite à la religion.

La France, toujours profondément religieuse, quelques soient les apparences, a été poussée à bout par cette incessante persécution contre ses prêtres, contre ses croyances, contre sa foi. Aussi quand les conservateurs catholiques, laissant de côté les questions qui les divisent, se sont unis sur le terrain religieux pour la défense des droits et de la liberté de l'Église qui a fait la France grande, prospère et forte, ont-ils triomphé des républicains et remporté cette victoire, grosse surtout de conséquences et d'espérances.

Ils ont combattu pour la civilisation contre la barbarie révolutionnaire, pour l'indépendance des consciences chrétiennes, pour rendre à Dieu sa place, et Dieu a béni ce bon combat.

Et, fait bien digne de remarque, c'est le jour de la fête du Saint-Rosaire, jour choisi par les républicains eux-mêmes, que Dieu a donné cette victoire pour couronnement des luttes admirables des catholiques français. Nouvelle preuve et preuve bien frappante de la puissance de la dévotion du Rosaire, car rien ne faisait prévoir un succès si éclatant.

---

## FUTUR CONGRÈS CATHOLIQUE ANGLAIS.

Nous trouvons dans le *New-York Herald* le récit d'une longue conversation qu'un représentant de ce journal a eue, le 24 août, avec S. Em. le cardinal Manning. Un rapide résumé des deux grandes colonnes que la feuille américaine consacre à cette "entrevue" intéressera nos lecteurs. Si nous en croyons d'ailleurs le journaliste américain, cette "entrevue" ne ressemble pas à toutes les autres. Ce n'est pas lui, cette fois, qui est allé importuner Son Eminence. C'est au contraire Mgr Manning qui a donné rendez-vous au journaliste américain, pour utiliser la grande publicité du *New-York Herald* au profit de son projet.

Après cette entrée en matière, le correspondant londonien du *New-York Herald*, raconte que Son Eminence a bien voulu lui communiquer son projet. Le projet est grandiose. Il s'agit de réunir à Londres, l'année prochaine, un grand congrès, où tous les peuples de langue anglaise seraient représentés par des délégués. L'Irlande et l'Ecosse, les Etats-Unis et l'Australie, le Canada et le cap Bonne-Espérance, toutes nationalités qui s'abritent sous le drapeau anglais ou sont aujourd'hui indépendantes du Royaume-Uni, ne demanderaient pas mieux pense Son Eminence, que de prendre part à un congrès aussi important.

Quant aux "questions" à approfondir et à traiter, elles auraient un caractère exclusivement catholique et social. On réunirait les éléments d'une statistique de l'Eglise pour constater avec certitude l'étendue des progrès réalisés par la religion catholique au milieu des populations de langue anglaise. On s'occuperait de la question des dévotions populaires anglaises, de la musique religieuse, des intérêts des trois ordres d'éducation ; ecclésiastique, supérieure et primaire ; de tous sujets intéressant les classes ouvrières et les familles ; des plaies sociales et du meilleur moyen d'y remédier ; de la question de l'émigration, qui intéresse à tant de titres les populations du Royaume-Uni, et enfin de toutes les œuvres qui pourraient contribuer à amener entre toutes les populations de langue anglaise sur le terrain de la religion, de bons rapports et une coopération cordiale.

Sur ces diverses questions, le correspondant du *New-York Herald* entre dans beaucoup de considérations, qu'il nous paraît inutile de reproduire. Le lecteur entrevoit aisément l'avantage que tous les peuples catholiques de langue anglaise retireraient d'un pareil

congrès. Aucun peuple peut-être ne gagnerait plus que le peuple catholique anglais lui-même, qui a le tort d'être dans la politique de son pays une quantité négligeable et négligée. Entouré de toutes les nations qui parlent sa langue sans partager son indifférentisme politique ou plutôt ses préjugés nationaux, il comprendra qu'il a un autre rôle à remplir que d'être à tout propos le champion des beautés impeccables de la constitution britannique, et que contre la révolution franc-maçonnique et universelle il est grands temps d'organiser la résistance universelle des enfants de l'Eglise.

### **Supplique d'une société protestante au Souverain-Pontife.**

“ Notre compagnie reconnaît la haute influence de l'Eglise catholique dans toutes les œuvres de charité et supplie humblement Votre Sainteté de daigner adresser une lettre aux évêques et au clergé du monde entier, pour leur enjoindre de recommander à leurs congrégations d'user de miséricorde et de douceur envers les animaux placés en leur pouvoir ou confiés à leurs soins, et aussi de lire la lettre de Votre Sainteté aux fidèles, afin que les laïques apprennent l'importante leçon qu'enseigne le christianisme, à savoir que tout pouvoir vient de Dieu et que l'empire sur les animaux, délégué à la race humaine par le Créateur, implique un devoir imposé par le Père éternel dans le ciel, vers qui tout ses enfants se tournent pour crier miséricorde, de même que les animaux, lesquels sont aussi les créatures de Dieu, se tournent instinctivement vers l'homme pour lui demander merci à leur tour.”

Telle est la requête que la Société royale protectrice des animaux d'Angleterre vient d'adresser à Léon XIII.

Que nous sommes loin de ce temps, cependant peu éloigné, où les protestants d'Angleterre ne voulaient voir dans l'évêque de Rome que l'Antechrist.

### **MORT DE Mgr FORCADE, Archevêque d'Aix.**

Mgr Forcade est mort le 11 septembre dernier victime du choléra qu'il avait contracté en allant visiter et apporter les suprêmes consolations à ses diocésains frappés par le fléau.

Rentré souffrant dans sa ville archiépiscopale, on le pressait de prendre quelque repos. Il répondait en souriant : “ J'en ai vu bien d'autres en Chine ! ”

C'est vendredi 11 septembre, à trois heures que Mgr Forcade est tombé frappé par une crise affreuse dont rien ne put arrêter le cours. Les vicaires généraux lui administrèrent les derniers sacrements qu'il reçut avec une grande foi. Il dit ensuite ces simples mots : “ Je suis prêt ” ; et pria à voix basse. Il expira le samedi, à neuf heures du matin.

Cette mort, une des plus belles pour un évêque catholique, honore l'Eglise de France tout entière.

Mgr Théodore-Augustin Forcade était né à Versailles, le 2 mars 1816. Après avoir fait d'excellentes études ecclésiastiques au Séminaire de cette ville il était parti comme missionnaire pour l'Extrême-Orient.

A peine âgé de trente ans, le Souverain Pontife le choisissait comme vicaire apostolique du Japon, avec le titre d'évêque de Samos *in partibus*.

En 1853, il fut transféré au siège de la Basse-Terre (Guadeloupe) et à Nevers, en 1861. Enfin, en 1873, le Saint-Père lui confia l'Eglise d'Aix, où il avait apporté, avec tout son zèle, un dévouement dont sa mort est la consécration.

### LE CHAPITRE GENERAL DES FRERES PRECHEURS.

Ce chapitre s'est ouvert à Louvain (Belgique) le 15 septembre. Il est le deux cent quarante septième depuis la fondation de l'Ordre. Il réunira dans son sein tous les Prieurs provinciaux, accompagnés chacun d'un compagnon ou socius, élu par la province et appelé à prendre part aux délibérations de l'assemblée, en cas d'absence ou d'empêchement du Provincial.

« Les chapitres généraux, écrit l'*Année dominicaine*, représentent parmi nous la plus haute autorité. Ces assemblées jouissent de la plénitude du pouvoir législatif. Leurs ordonnances ont force de loi et ne peuvent être révoquées que par un autre chapitre général, ou par le Siège Apostolique. Si un couvent ou une province ne peut, pour un motif spécial, les observer, le maître de l'Ordre seul en donne dispense. Enfin, le chapitre général est le collège électif habituel chargé de procéder au choix du religieux appelé à remplir les fonctions de Maître général.

« D'après un décret porté au premier de ces chapitres, lequel fut tenu en 1220, sous la présidence de saint Dominique, ces assemblées devaient se réunir alternativement dans les deux grands couvents de Saint-Nicolas de Bologne et de Saint-Jacques de Paris. Cette combinaison fut respectée pendant vingt-quatre ans ; mais bientôt on sentit le besoin de transporter successivement ces assises solennelles de l'institut sur tous les points de la chrétienté.

« En 1611, il se tint à Paris un chapitre général. Il n'y en avait pas eu dans cette ville depuis 1343, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles et demi. Si l'on excepte celui tenu en 1628 à Toulouse, c'est la dernière de ces assemblées qui se soit réunie sur le sol de France.

« Pendant tout le dix-huitième siècle, il n'y eut que six chapitres.

« Durant la première moitié du siècle présent, il n'y en eut que trois.

« En 1862, un décret de Pie IX, complété depuis par les ordonnances du chapitre de Rome en 1868, rétablit la tenue des chapi-

tres tous les trois ans. Sous le généralat du P. Jandel, il y en eut deux tenu à Rome en 1862 et 1868 et un troisième à Gand en 1871. ”

## LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

(suite.)

—Ma grand'mère est souverainement sage, reprit le jeune marquis. Un vieil adage breton disait : Antiquité de Penhoët, vaillance de Duchâtel, richesse de Karman, beauté de Kerjean, esprit de Kercouët.

—Et de telles races ne dégénèrent pas, même dans leurs derniers descendants, répondit gracieusement madame Suber.

On se levait de table. M. de Somareuil lui offrit son bras.

—Oni, dit-il en la reconduisant au salon, oui, Madame, je puis dire que, de toutes les surprises qui m'attendaient dans ce pays de mes pères, la plus douce, la plus saisissante est assurément de vous y rencontrer.

—Hélas ! soupira la baronne.

Pour toute réponse le jeune homme prit la main de la pauvre femme et la porta respectueusement à ses lèvres.

Au cours de la soirée, il causa longuement avec le baron. Le baron ! ce titre circulait enfin. M. de Somareuil, lui, n'en faisait pas mystère.

Marguerite eut également sa part de ces entretiens. Pendant un moment aussi prolongé que la discrétion pouvait le permettre, le marquis et la jeune fille causèrent de cet autre pays où tous les deux avaient puisé les mêmes impressions, les mêmes souvenirs, mais où elle seule, la pauvre enfant, avait laissé, brisées, toutes ses espérances.

Toutefois, si intéressants, si émouvants que fussent les sujets ainsi abordés, il en était un autre qui ne quittait pas l'esprit de mademoiselle Suber. Une question lui brûlait les lèvres ; elle n'osait pas l'exprimer. A chaque instant, elle souriait à demi en levant sur le jeune homme un regard interrogateur.

Le marquis finit par dire :

—Mademoiselle, sans être prophète, je crois que, dans ce moment, je pénètre votre pensée.

—Peut-être, dit-elle. Alors, plus bas, elle demanda :

—L'avez-vous encore ?

Et il répondit :

—Oui, je l'ai et je le garderai tant que je posséderai quelque chose en ce monde. Saïd ne me quittera jamais.



VIII

Le lendemain, dès que l'heure le permit, M. de Somareuil se fit annoncer dans la maison rustique. Il resta longtemps dans le salon tendu de cotonnade. Il put mesurer tout à son aise la différence qui existait entre l'installation présente et les splendeurs de l'hôtel où il avait pénétré une fois.

A ce moment, il s'en souvenait toujours, Marguerite n'était pas auprès de sa mère. En passant dans le vestibule, le marquis avait entendu le son d'un piano. Stanislas Jacob était à l'œuvre !

Assis près du pauvre foyer, le visage radieux, le cœur épanoui, le marquis se mit à causer et, pour tous, les heures s'envolèrent.

Par moments, madame Suber songeait au vieil adage breton. Ah ! vraiment, ce jeune homme était bien des Kercouët !

Il se leva enfin, ce charmeur qui venait de donner aux réfugiés le plaisir le plus doux et le plus profond qu'ils eussent goûté depuis les jours d'exil. Oui, le plus profond ! car, pour la première fois, ils avaient pu s'entretenir de bien des personnes aimées, de bien des choses intimes...

—Allez-vous rester longtemps à Plou-Braô ? demanda M. Suber.

—Je l'espère, dit le marquis. Toutefois, reprit-il en souriant, je n'en sais rien... Je reviendrai bientôt vous offrir encore mes hommages, si vous me le permettez.

En effet, il ne tarda pas...

Quinze jours après, un grand bal devait réunir dans un château voisin toute la haute société du pays. Cette fête, appelée à marquer dans les fastes de Plou-Braô, était offerte comme retour de noce à deux jeunes mariés de Saint-Brieuc.

Une longue robe blanche, toute simple et toute vaporeuse, était secrètement préparée par la pauvre mère qui demandait à son goût de femme du monde ce qui manquait à son adresse comme ouvrière.

Dans la propriété où se donnait la fête, une grande pelouse était transformée en salle de bal. Dans ce palais de fleurs et de lumières féerie fragile et passagère, les invités, malgré leur grand nombre, circulaient à l'aise, les danseurs pouvaient se mouvoir librement.

L'orchestre préludait au premier quadrille. Les groupes allaient se former. M. de Somareuil traversa aussitôt toute la salle et vint s'incliner devant mademoiselle Suber.

Il la conduisit à l'une des extrémités de la chaîne que les danseurs allongeaient de plus en plus. Ainsi placés, les deux jeunes gens faisaient face à presque toute l'assemblée. Des gerbes de feu leur envoyaient des rayons qui les illuminaient. Ils se tenaient par la main et tous les deux, les imprudents ! se souriaient l'un à l'autre...

On les regarda... puis on se parla à voix basse, des sourires mystérieux, bienveillants, passèrent sur plus d'une lèvre.

Lui qui avait l'air d'un prince, elle qui, dans sa robe blanche,

paraissait un grand lis, ils étaient tous les deux si beaux, si nobles et si incomparables parmi ceux qui les entouraient !

Madame Suber les vit ; l'impression qui se répandait autour d'elle, passa aussi dans son cœur et l'étreignit comme une main de fer... Elle chercha des yeux son mari et le vit plus pâle qu'un spectre.

Au même instant, elle rencontra, fixé sur elle, le regard de madame de Mahaut.

Le bal se poursuivit et cette scène se renouvela plusieurs fois.

Lorsqu'ils eurent repassé le seuil de la demeure champêtre, lorsqu'après s'être agenouillée pendant quelques instants, Marguerite fut étendue sur son lit de fer, sa mère s'approcha d'elle et la bénit par un baiser. A ce baiser se mêla une larme.

— Qu'avez-vous, maman ? dit la jeune fille, vous pleurez !

Et la pauvre mère répondit :

— Je voudrais te voir toujours comme ce soir, belle et heureuse.

La baronne ne ferma pas les yeux. La vue de Robert et de Marguerite s'avancant joyeux, la main dans la main, lui avait fait mesurer toute l'étendue de leur malheur. Un an plus tôt, la fille du baron Suber aurait pu choisir son époux et le marquis de Somareuil s'honorer d'une préférence. Mais, aujourd'hui, hélas !...

Enveloppée d'un peignoir, étendue dans un fauteuil, près de son lit qu'elle n'avait pas eu le courage de gagner, la baronne repasse dans sa mémoire les joies et les espoirs des jours disparus. Elle compare, et gémit. O douleur !.....

.....  
Au matin, elle entendit le pas de son mari retentir sur le palier. M. Suber entra au moment où elle se levait pour le rejoindre. Elle retomba assise et lui tendit les mains. Il prit ces mains toutes frémissantes et dit :

— Carmen, vous ne vous êtes pas couchée.

— Ni vous non plus, répondit-elle.

— O Carmen ! que nous sommes à plaindre !

Et il s'affligèrent ensemble...

Marguerite les trouva dans ce triste tête-à-tête.

— Où vas-tu ? lui dit sa mère.

— A l'église, répondit la jeune fille.

Elle traversa la place sans se détourner. Elle ne vit pas se profiler, sous la pâle lumière du matin, la silhouette d'une femme en deuil qui, presque derrière ses pas, frappait à la porte de la maison champêtre.

Mademoiselle Suber revint au bout d'une heure. Elle fouilla dans sa poche, prit sa clé, ouvrit la porte de la maison et rentra.

Personne ne l'entendit. Une voix bien connue parlait dans le petit salon.

Marguerite voulut regagner sa chambre. Mais, chose étrange ! cette voix qui parvient jusqu'à elle, s'élève et se tait par intermittence, comme si une émotion singulière lui enlevait sa liberté,

Tout à coup des sanglots lui répondent, Marguerite s'arrête brusquement. C'est sa mère qui pleure. Marguerite, effrayée, ouvre toute grande la porte qu'elle voulait dépasser, elle s'avance.

La comtesse lui tend les bras.

— Enfin ! s'écrie-t-elle.

La jeune fille s'arrête, interdite, éperdue. Oui, ils pleurent, ceux qu'elle a devant elle, ils pleurent tous les trois. Mais quelle joie éclate dans leurs regards ! Ses parents sont comme transfigurés. O mon Dieu ! Qu'est-ce donc que cette femme est venu dire ?

— Marguerite, reprend la comtesse, je vous attendais. J'ai quelque chose à vous demander.

Marguerite devient pâle. Madame de Mahaut la prend par la main et, l'attirant près d'elle :

— Voulez-vous être heureuse, dit elle, et voulez-vous que Robert soit heureux ?

— Madame, balbutia, la jeune fille. Et puis elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de la comtesse et resta sans parole. Madame de Mahaut fit une troisième question.

— Voulez-vous m'appeler votre mère ?

Le regard de Marguerite lui répondit avant que ses lèvres devenues toutes blanches pussent murmurer :

— Dieu est trop bon pour moi.

Une heure après, Robert était près d'elle.

Quand, enfin, la comtesse et le jeune homme s'éloignèrent, Marguerite portait au doigt un diamant héréditaire dans la maison de Kercouët.

Lorsqu'ils se retrouvèrent seuls, M. et Madame Suber pressèrent longuement dans leurs bras cette fille tant aimée, qui avait porté si vaillamment le poids de leur infortune, qui s'était fait leur providence et trouvait sa récompense à l'heure même où ils pleuraient sur son avenir brisé.

Quels épanchements, quel doux échange de réflexions, d'aveux suivirent cette acte solennel ! Mais les sévères leçons de l'adversité avaient porté leurs fruits. Avec l'anneau nuptial du marquis de Somareuil, l'opulence était offerte à Marguerite la vie large et facile rendue aux trois exilés. Et voilà que ces biens, qu'ils avaient tant regrettés, leur semblaient maintenant au second plan dans leurs projets et même dans leurs désirs. Ils sortaient d'une des luttes de la vie comme le soldat qui reçoit son baptême de feu et revient, le cœur fort et la tête haute de la bataille, où, tout d'abord, il avait frissonné.

Le lendemain, dès l'aube, ils étaient tous les trois à genoux dans l'église. Des pas retentirent, le banc seigneurial s'ouvrit, Robert aussi venait remercier. Marguerite, pencha son front dans ses mains en répétant tout bas :

— Oh ! oui, je serai heureuse...

Deux jours après, la nouvelle se répandait. Dans les manoirs elle n'excita aucune surprise. Les châtelains assistaient presque

tous à la fête nouvellement passée. Instinctivement, ils ne séparaient plus, dans leur pensée, le couple charmant qui avait paru à leurs yeux. Beaucoup, même, supposèrent que, depuis longtemps les deux jeunes gens étaient secrètement fiancés.

Mais, parmi les paysans qui ne connaissaient de Marguerite que ses mélodies du dimanche et sa bonté de tous les jours, ce fut une joie saisissante. Elle allait devenir leur châtelaine, leur *Dame*, elle, leur jeune organiste, si douce, si aimable, si jolie ! et qui vivait au sein même du village !

Les félicitations accoururent de toutes parts. Les visiteurs se firent nombreux dans le salon champêtre. Des lettres, des cartes arrivèrent dans le petit bureau de poste dont une clématite, qui commençait à fleurir, cachait presque l'inscription officielle. Oui, des lettres parvinrent en grand nombre. Au milieu de celles qu'on devait attendre, une seule manqua ..

Marguerite, se cramponnant à une dernière espérance, avait écrit de nouveau à Stanislas Jacob.

— Vous qui me souhaitez le bonheur, apprenez le premier combien je suis heureuse ! Vous qui m'avez vue partir dans l'angoisse et les larmes, attendez-moi bientôt. Je vais reparaitre au sein d'une joie plus grande que mon malheur n'avait été profond. Cette famille de Kercouët, dont je vous ai parlé, m'adopte pour sa fille. Ce castel de Plou-Braô, que je vous ai dépeint, va s'ouvrir devant moi. O mon ami ! nous ne savions ni l'un ni l'autre ce que Dieu me réservait dans ce pauvre village dont vous m'avez appris le nom. Ami ! qu'êtes-vous devenu ? Votre silence me désole et m'effraie. Souffrez-vous ? Etes-vous affligé ? Oh ! un mot, un seul mot pour cette Marguerite que vous ne pouvez pas oublier et qui, anxieuse, vous demande une lettre qui ne vient plus jamais, jamais !...

Et, cette fois encore, la lettre ne vint pas.

Cependant, il restait une ressource à Mademoiselle Suber. La saison d'hiver était finie. L'Anglaise allait quitter San-Remo. Elle pourrait savoir par elle-même ce qui était arrivé au vieux musicien.

(à suivre.)

---

On se repend toujours d'avoir trop parlé, jamais d'avoir gardé le silence.

La bonté nous fait apprendre et nous fait oublier bien des choses.

O Marie ! Vous méritez toutes les couronnes : C'est la sainte Trinité elle-même, qui ceint votre front d'un diadème riche de toutes les gloires.

(Mgr Pie)

C'est l'ardent désir de plaire à J.-C. et de Lui témoigner leur amour qui a rendu les saints si avides de souffrances,

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une saine et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XIII, 46

### PRIONS POUR NOS MORTS :

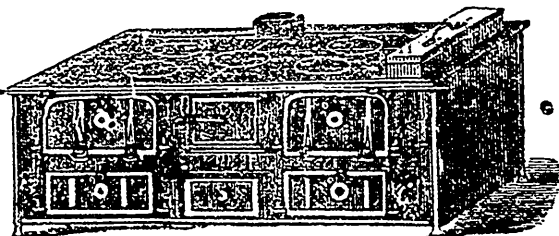
Stephanie Rocheleau.—M. Jobin.—Chs Massiah.—B. McDonald.—Exil da L. blanc.—Emm. Lizotte.—Geo. Amyot.—A. Huberdeau.—Rose Lacsote.—Jean Malo.—Henry Diamond.—Victorin Desjardins.—M. Lalonde.—Théo. Gauthier.—Johnna Murphy.—Pierre Hudon.—Jos Eoué.—Owen Smith.—Guillaume Duval.—Malvina Perrault.—Lucio Charette.—Georgina Ouellette.—Colombe Contant.—John Borrowski.—Geo. Poliquin.—M. Pichette H. Bergeron.—Vict. Gaudreau.—Adel. Robichaud.—Zoé Dubuc.—Phil. Turgeon.—Rosalie Despatie.—Em. Robitaille.—Arsène Tremblay.—Emelie De autels.—Louis Goyette.—Joseph Robitaille.—Jos Blais.—

F.-X. Picard.

### DE PROFUNDIS.

## POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES  
MEILLEURS  
SUR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vé spar  
un grand  
nombre  
Pension-  
nats, de  
Couvents,  
d'Hospi-  
ces et  
d'Hôtels.

### F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

### OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

## GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

## DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

### AUX DEUX BOULES D'OR

## SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

## HAUTES NOUVEAUTES

Ancienne Maison PILON & CIE

647 et 649, Rue ST-CATHERINE, Montréal.

**ORGUE A VENDRE**

**477 SAINT-DOMINIQUE**

Un orgue neuf à deux claviers, manuels et pédales complets, 20 registres dont 13 jeux parlants complets, buffet richement décoré.  
Conditions faciles s'adresser à mon-atelier :

**605 RUE SANGUINET 605**  
**477 RUE SAINT-DOMINIQUE 477**

OU A MA RÉSIDENCE :  
**A. PEPIN**

**Chez A. PEPIN**

**605 RUE SANGUINET**



**ATELIER**  
DE  
**Vitraux colorés**  
de Montréal

**CASTLE & FILS**  
40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES  
pour  
**CHASSIS D'EGLISE.**

**Plombs,**  
**Coloriés.**

**ORNEMENTATION**

Emblèmes  
Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS  
AVEC UN ART EXTRAÛME

Dessins, prix et quantités fournis gratis.

En écrivant, veuillez mentionner  
**La Semaine Religieuse.**

# WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

ORDRES REÇUS POUR EGLISES ET MAISONS D'ÉDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

**No 15 Rue CLAUDE, No 15**

**MONTREAL.**

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRÈRE,**

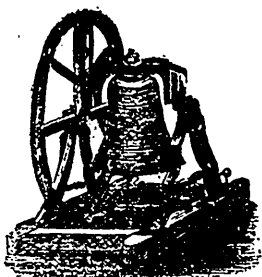
**92 Rue SANGUINET. MONTREAL.**

**COMPENSE !** DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

**PAGENCE DES ÉCOLES, CHICAGO,**  
**185 South Clarke St.**

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.



# CLOCHES D'ÉGLISES

THE JONES BELL FONDRY CO  
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

**H. & J. RUSSEL**

22 RUE ST-NICOLAS Montréal.

AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec  
soin. Première qualité de drogues et matières  
chimiques.

**25 Cts**  
**25**

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & C<sup>IE</sup>  
CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent  
MONTREAL.

**ART RELIGIEUX**

SCULPTURE—DORURE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises e  
de chapelles. Autels, Chemins de Croix  
chaires, vestiaires, fonts baptismaux  
etc., etc., etc.

**LUCIEN BENOIT**

NOS 198, 200,

**RUE JACQUES-CARTIER**

A MONTREAL

près de la Banque d'Epargne.

**ETOFFES NOIRES**

Département du Clergé et des Communautés.

CACHEMIRES, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

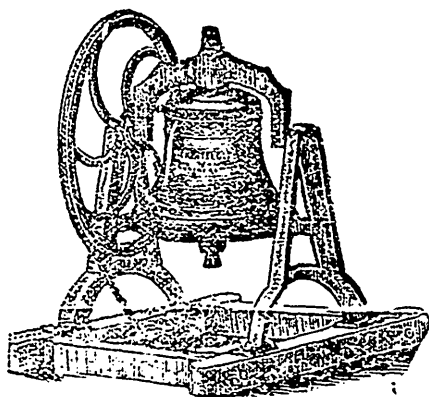
ETOFFES spéciales à tentures d'églises; dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés religieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

**DUPUIS FRÈRES**

Coin des rues STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ



## FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.

**E.CHANTELOUP,** 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

VOYEZ LES NOUVEAUX :

## LE ART GARLAND

POËLE DE PASSAGE, tout nouveau réunissant BEAUTÉ et PERFECTION.

## L'ALASKA

POËLE TRÈS FORT POUR ÉGLISES ETC., BIEN CONNU ; AUSSI LE

## GRAND ROUGE

GRAND POËLE DE CUISINE AYANT DEUX FOURNEAUX, ETC. Chez,

**L. J. A. SURVEYER,**

1588 RUE NOTRE-DAME.



## UNE SPECIALITE

MESSIEURS LES ÉCONOMES

feront bien de visiter les

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

**J. B. RICHER**

Pour leurs Provisions d'Automne

Marché Centre

468½ RUE LAGAUCHETIÈRE

Succursale au MARCHÉ ST ANTOINE RUE LAMONTAGNE  
MONTREAL.